

DEPARTEMENT
DE LA VIENNE

COMMUNE DE DIENNE

AFFICHAGE DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 20 JANVIER 2020

Convocation : 11 janvier 2020 –conseillers présents : 10 – excusée avec pouvoir : 1 – absents : 4

Approbation du procès-verbal de la réunion du 26 novembre 2019 (transmis avec les délibérations par messagerie).

Tarifs **communaux** : les tarifs périscolaires ont été votés lors de la dernière rentrée des classes, ceux de 2019 sont reportés pour la salle des fêtes, salle socio, cimetière, columbarium.

Paiement heures complémentaires employée communale : 3 h $\frac{3}{4}$ à régulariser de novembre et décembre 2019.

Délibération RIFSEP : suite création d'un poste d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe au 01/01/2020, la délibération doit être modifiée et le grade d'adjoint administratif dans la catégorie sans logement groupe 1 doit être rajouté.

Avancement de grade : suite à la proposition d'avancement de grade du centre de gestion de l'adjoint administratif principal 2^{ème} classe (poste pourvu au 01/01/2020) à celui d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe (promouvable depuis 2017), il est décidé de créer ce poste à partir du 1^{er} février 2020.

Salle des fêtes : suite à une panne de chauffage lors d'une location en janvier, il est décidé de demander le tarif été.

Présentation du réalisé 2019 et des résultats de fin d'année, des restes à réaliser à reporter.

Agrandissement hangar communal : l'accès est en train de se réaliser.

Point sur le PLUI : l'approbation a été reportée.

Budget 2020 : budget communautaire voirie (travaux prévisionnels) - afin de voter le budget avant les élections, faire demande de devis toiture mairie (ACTIV 3), couverture sacristie, anti intrusion hangar, participation SDIS 2020.

Contrôle des hydrants : responsabilité de la commune, ouvrir un registre.

Ancienne tondeuse : réfléchir à son devenir compte tenu de la non possibilité de circulation sur route.

Information : courrier préfecture du 07/01/2020 concernant l'enquête publique, à la demande de l'établissement public territorial du bassin Vienne, en vue de l'approbation du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) du bassin du Clain.

Documents divers mis à disposition en mairie.

Affichage du 23 janvier 2020

Le Maire, Christian LARGEAU

